RCS : METZ
Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1966 B 00076
Numéro SIREN : 366 800 761
Nom ou dénomination : HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2021 sous le numéro de dépôt 3050

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE METZ

Registre du Commerce et des Sociétés
31 rue du Cambout - CS 20223 - 57000 METZ
Ouvert au public de 8h30 à 11h45
tél 03.87.36.60.98 de 14h à 16h sauf mercredi

LEXTENSO - LA GAZETTE DU PALAIS
NORD - 1 PARVIS DE LA DEFENSE
92044 PARIS LA DEFENSE CEDEX

V/REF :
N/REF : 66 B 76 / 2021-B-3050

Le greffier du tribunal judiciaire de Metz certifie qu'il a reçu le 01/07/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2019.

Rapport du commissaire aux comptes en date du 10/06/2020

Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 23/06/2020

Concernant la société

HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD
Société par actions simplifiée
97 rue Claude Bernard
57070 Metz Borny

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2021-B-3050 le 04/05/2021

R.C.S. METZ TJ 366 800 761 (66 B 76)

Fait à METZ le 04/05/2021,

LE GREFFIER

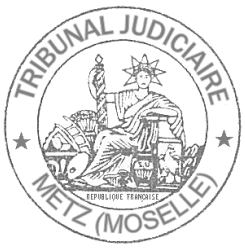

HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Société par actions simplifiée

97, rue Claude Bernard

57070 METZ

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Constantin Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

HOPITAL PRIVE CLAUDE BERNARD

Société par actions simplifiée

97, rue Claude Bernard

57070 METZ

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président le 25 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société anonyme au capital de 831 300 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
642 010 045 RCS Nanterre
TVA : FR 87 642 010 045

Une entité du réseau Deloitte

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 25 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 juin 2020

Le commissaire aux comptes

Constantin Associés

Cécile REMY

ELSAN
Notre Santé autrement

COMPTES ANNUELS

HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Société par actions simplifiée

97 Rue Claude Bernard 57070 METZ CEDEX 3

DATE DE CLOTURE : 31/12/2019

SOMMAIRE

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite	6
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	12
Amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	15
Créances	16
Dettes	17
Comptes rattachés	17
Subventions d'investissement	18
Variation des capitaux propres	18
Résultat financier	19
Résultat exceptionnel	19
Chiffre d'affaires	19
Transfert de charges	20
Situation fiscale	20
Crédit d'impôt compétitivité emploi	20
Autres crédits d'impôts	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
Engagements financiers	21
Personnel	23
Identité de la société mère consolidant les comptes sociaux.	23
Impôts sur les bénéfices	23
Filiales et participations	24
Rémunération des dirigeants	24

I. BILAN AU 31/12/2019

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	1 219 686	1 064 534	155 153	164 214
Fonds commercial	640 286	0	640 286	640 286
Autres immobilisations incorporelles	331 510	6 762	324 748	41 568
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***2 191 482***	***1 071 295***	***1 120 187***	***846 068***
Terrains	1 181 047	1 133 154	47 894	52 362
Constructions	39 246 618	27 501 735	11 744 882	12 557 474
Installations techniques, matériel	13 990 167	11 795 099	2 195 068	2 219 870
Autres immobilisations corporelles	2 299 576	2 068 850	230 727	307 049
Immobilisations en cours	155 178	0	155 178	137 376
Avances et acomptes	0	0	0	27 000
TOTAL immobilisations corporelles	***56 872 586***	***42 498 838***	***14 373 749***	***15 301 131***
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	2 000	0	2 000	1 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	3 789	0	3 789	3 789
Prêts	732 648	0	732 648	408 341
Autres immobilisations financières	152 409	0	152 409	152 246
TOTAL immobilisations financières	***890 846***	***0***	***890 846***	***565 376***
Total Actif Immobilisé (II)	***59 954 914***	***43 570 133***	***16 384 781***	***16 712 575***
Matières premières, approvisionnements	2 748 508	0	2 748 508	2 514 200
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	***2 748 508***	***0***	***2 748 508***	***2 514 200***
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	5 207 144	310 366	4 896 778	4 338 500
Autres créances	20 326 330	484 591	19 841 739	20 388 744
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	***25 533 474***	***794 957***	***24 738 517***	***24 727 243***
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	693 634	0	693 634	897 492
TOTAL Disponibilités	***693 634***	***0***	***693 634***	***897 492***
Charges constatées d'avance	411 987	0	411 987	186 194
Total Actif Circulant (III)	***29 387 603***	***794 957***	***28 592 646***	***28 325 129***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	***89 342 517***	***44 365 090***	***44 977 428***	***45 037 705***

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 791 920	791 920	791 920
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		732 827	732 827
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		79 426	79 426
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	3 365 196	3 365 196
TOTAL Réserves		**3 444 622**	**3 444 622**
Report à nouveau		12 228 424	12 227 968
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**-155 493**	**1 768 209**
Subventions d'investissement		52 808	66 564
Provisions réglementées		3 872 329	4 135 478
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		***20 967 436***	***23 167 587***
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		***0***	***0***
Provisions pour risques		30 000	0
Provisions pour charges		25 500	25 500
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		***55 500***	***25 500***
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 611 990	1 825 008
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	566 191	673 632
TOTAL Dettes financières		**2 178 181**	**2 498 640**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 393 943	4 487 213
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 300 493	8 731 742
Dettes fiscales et sociales		7 410 961	5 127 437
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		80 460	23 846
Autres dettes		590 454	975 740
TOTAL Dettes d'exploitation		**21 776 310**	**19 345 977**
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		***23 954 492***	***21 844 617***
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		***44 977 428***	***45 037 705***

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			4 454	-	4 454	-
Production vendue biens			-	-	-	-
Production vendue services			65 015 099	-	65 015 099	63 875 917
Chiffres d'affaires nets			***65 019 552,97***	**-**	***65 019 553***	***63 875 917***
Production stockée					-	-
Production immobilisée					22 273	33 202
Subventions d'exploitation					296 151	422 308
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					1 013 564	855 317
Autres produits					251 355	176 348
Total des produits d'exploitation (I)					***66 602 896***	***65 363 092***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					17 375	21 268
Variation de stock (marchandises)					-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					21 387 493	21 245 604
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					(234 973)	(304 084)
Autres achats et charges externes					14 247 352	13 719 677
Impôts, taxes et versements assimilés					2 573 927	2 536 734
Salaires et traitements					16 677 533	16 042 644
Charges sociales					7 251 694	6 876 815
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			1 990 098	2 009 852
		Dotations aux provisions			-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				776 957	949 439
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				30 000	-
Autres charges					185 340	139 620
Total des charges d'exploitation (II)					***64 902 796***	***63 237 568***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					1 700 100	2 125 524
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					-	-
Produits financiers de participations					-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					-	-
Autres intérêts et produits assimilés					11 317	15 004
Reprises sur provisions et transferts de charges					-	-
Différences positives de change					-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					-	-
Total des produits financiers (V)					***11 317***	***15 004***
Dotations financières aux amortissements et provisions					-	-
Intérêts et charges assimilées					34 651	27 051
Différences négatives de change					-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					-	-
Total des charges financières (VI)					***34 651***	***27 051***
RÉSULTAT FINANCIER					**(23 334)**	**(12 047)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					1 676 766	2 113 477

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 600	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 756	18 787
Reprises sur provisions et transferts de charges	384 698	345 243
Total des produits exceptionnels (VII)	***401 054***	***364 030***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 326	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 180 265	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	121 549	196 873
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***2 308 139***	***196 873***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-1 907 086**	**167 157**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	49 194
Impôts sur les bénéfices (X)	-74 826	463 230
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***67 015 267***	***65 742 126***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***67 170 760***	***63 973 917***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***-155 493***	***1 768 209***

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels sont arrêtés le 25 mars 2020 par le président.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre du contentieux concernant les médicaments cytostatiques, la clinique a provisionné un montant de 2 180 265€ concernant le risque de redressement sur la TVA et taxe sur les salaires des années 2018 2019.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise de COVID 19 est un évènement postérieur à la clôture sans impact sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le groupe Elsan reste particulièrement vigilant quant au développement de la situation même si à ce stade, la durée et les impacts attendus du COVID 19 sur le territoire français restent incertains.

Nous considérons à ce stade que le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'établissement des comptes de l'exercice 2019 tel que présenté dans le paragraphe 3 – Règles et méthodes comptables n'est pas remis en cause.

3.REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

· Continuité de l'exploitation dans le cadre du soutien financier du groupe pour les sociétés présentant une situation nette négative ou dont le résultat est déficitaire,

· Indépendance des exercices,

· Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

· Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

3.1 IMMOBILISATIONS

3.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le fonds de commerce n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont ceux utilisés lors de l'acquisition (multiple de la marge brute, multiple du chiffre d'affaires annuel…) ou transactions similaires lorsque disponibles.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le plan suivant :

Types d'immobilisations	Durée
Frais de constitution	5 ans
Frais de recherche et de développement	5 ans
Droit de bail	
Fonds commercial	
Logiciels informatiques	3 ans
Constructions	15 à 50 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage médical et non médical	1 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	1 à 10 ans

Logiciels: 3 à 5 ans

Installations générales, agencements: 5 à 15 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

3.1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'utilité des titres de participation est appréciée selon la méthode ayant présidé à l'acquisition de ces titres, fondée sur la base d'une valeur de rentabilité multiple du résultat opérationnel diminué de la dette nette (Trésorerie - Dettes Financières).

3.2 STOCKS

Les stocks sont composés de produits pharmaceutiques et de produits dits à usage unique.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure.

3.3 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

De manière générale, le taux de dépréciation retenu est fonction de la nature de la créance (patients, caisse, mutuelles et praticiens).

3.4 PATIENTS NON FACTURES

Le chiffre d'affaires réalisé mais non facturé à la fin de l'exercice fait l'objet d'une évaluation à la clôture. Cette évaluation a été comptabilisée en facture à établir.

3.5 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provisions.

Les engagements de retraite de la société envers ses salariés ont fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2019, pour les salariés présents dans l'entreprise à cette date.

Afin de se conformer aux pratiques du groupe, la société a intégré les hypothèses suivantes:

−Application de la convention collective FHP
−Taux d'actualisation: 0,80 %
−Taux de charges: 46 %
−Age de départ à la retraite : 65 ansCC ou indiquer le montant

Cette évaluation permet d'estimer l'engagement de la société à 1 896 229€ (charges comprises).

L'évaluation est faite suivant les droits acquis par chaque salarié actualisés et pondérés par la probabilité que le salarié soit vivant et présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

3.6 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

3.7 PROVISIONS POUR RISQUES

Le montant provisionné au 31/12/2019 correspond à l'évaluation du risque en cours sur la base d'une analyse experte et des éléments connus à cette date.

3.8 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont valorisées à leur prix d'achat et évaluées à la clôture de l'exercice à leur valeur de marché. En cas de moins-value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

3.10 EVALUATION HORS TAXES

Toutes les sommes réputées hors TVA tiennent compte de la TVA non récupérée du fait de l'assujettissement partiel à la TVA.
Le coefficient de déduction appliqué pour cette année est de 14 %, pour rappel celui de N-1 était de 17 %.

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 IMMOBILISATIONS

4.1.1 Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

Valeur nette	Valeur nette	Commentaires
Droit au bail		
Eléments achetés avec protection juridique		
Eléments achetés sans protection juridique	640 285	
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport		
Total	**640 285**	

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 821 621	0	369 861
Terrains		1 181 047	0	0
Constructions	Sur sol propre	4 792	0	13 330
	Sur sol d'autrui	39 003 794	0	26 148
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	26 433	0	172 120
Installations techniques, matériel et outillage industriels		13 277 359	0	712 808
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	109 922	0	0
	Matériel de transport	10 659	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 127 229	0	51 766
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		137 376	0	17 801
Avances et acomptes		27 000	0	0
	TOTAL (III)	***55 905 613***	***0***	***993 973***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		1 000	0	1 000
Autres titres immobilisés		3 789	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		560 587	0	391 659
	TOTAL (IV)	***565 376***	***0***	***392 659***
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***58 292 610***	***0***	***1 756 494***

Les principales acquisitions concernent le matériel médical.
Pas de cessions sur l'exercice.

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice (Suite)

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	2 191 482	0
Terrains		0	0	1 181 047	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	18 122	0
	Sur sol d'autrui	0	0	39 029 942	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	198 553	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	13 990 167	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	109 922	0
	Matériel de transport	0	0	10 659	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	2 178 995	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	155 178	0
Avances et acomptes		27 000	0	0	0
TOTAL (III)		***0***	***27 000***	***56 872 586***	***0***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	2 000	0
Autres titres immobilisés		0	0	3 789	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	67 190	885 057	0
TOTAL (IV)		***0***	***67 190***	***890 846***	***0***
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		***0***	***94 190***	***59 954 914***	***0***

4.1.3 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		975 554	95 742	0	1 071 295
Terrains		1 128 685	4 468	0	1 133 154
Constructions	Sur sol propre	3 410	487	0	3 897
	Sur sol d'autrui	26 457 098	1 017 077	0	27 474 176
	Installations générales, agencements	17 037	6 626	0	23 663
Installations techniques, matériels et outillages		11 057 489	737 610	0	11 795 099
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	58 220	24 306	0	82 526
	Matériel de transport	10 659	0	0	10 659
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 871 882	103 782	0	1 975 664
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		***40 604 481***	***1 894 356***	***0***	***42 498 838***
TOTAL GENERAL (I + II + III)		***41 580 035***	***1 990 098***	***0***	***43 570 133***

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établ	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	68 244	0	0	-68 244
Terrains	81	0	0	4 305	0	0	-4 224
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	39 434	0	0	85 751	0	0	-46 317
install.	0	0	0	1 618	0	0	-1 618
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	78 186	1 543	0	99 190	118 059	0	-137 521
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	2 304	0	0	7 531	0	-5 227
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	***117 701***	***3 847***	***0***	***190 864***	***125 590***	***0***	***-194 906***
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	**117 701**	**3 847**	**0**	**259 108**	**125 590**	**0**	**-263 149**

Cadre C	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0

4.1.4 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 4.2.2 provisions pour dépréciation des immobilisations

Concernant les stocks:

· Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité.

· Montants des dépréciations par catégories si applicable.

4.2 PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant:

4.2.1 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	0	30 000	0	30 000
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	25 500	0	0	25 500
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL	***25 500***	***30 000***	***0***	***55 500***

La provision pour risque concernant les litiges patients s'élève à 0 € au 31/12/2019. Pour les demandes au civil, la provision est plafonnée à la franchise d'assurance.
Les litiges déclarés mais en attente de qualification de la responsabilité de l'établissement ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux, ils s'élèvent à 330 881€.

Le montant des reprises avec utilisation s'élève à 0 €
Le montant des reprises sans utilisation s'élève à 0 €

4.2.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations

Néant.

4.2.3 Provisions amortissements dérogatoires

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	4 135 478	121 549	384 698	3 872 329
TOTAL	***4 135 478***	***121 549***	***384 698***	***3 872 329***

4.2.4 Provisions pour dépréciation des créances

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients	373 139	310 366	373 139	310 366
Autres provisions pour dépréciations	576 300	466 591	558 300	484 591
TOTAL	***949 439***	***776 957***	***931 439***	***794 957***

4.3 CREANCES ET DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		732 648	0	732 648
Autres immos financières		152 409	0	152 409
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***885 057***	***0***	***885 057***
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		5 207 144	5 207 144	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		100	100	0
Securité sociale et autres organismes sociaux		111 767	111 767	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	59 488	59 488	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	1 349 438	1 349 438	0
Groupes et associés		14 444 061	14 444 061	0
Débiteurs divers		4 361 476	4 361 476	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***25 533 474***	***25 533 474***	***0***
Charges constatées d'avance		411 987	411 987	0
TOTAL DES CREANCES		***26 830 518***	***25 945 461***	***885 057***
Prêts accordés en cours d'exercice		391 497		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		67 190		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		1 611 990	454 870	1 157 120	0
Emprunts et dettes financières divers		566 191	292 428	273 763	0
Fournisseurs et comptes rattachés		8 300 493	8 300 493	0	0
Personnel et comptes rattachés		1 924 799	1 924 799	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 547 531	2 547 531	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	76 476	76 476	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	2 862 155	2 862 155	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		80 460	80 460	0	0
Groupes et associés		275 922	275 922	0	0
Autres dettes		4 245 298	4 245 298	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		***22 491 314***	***21 060 431***	***1 430 883***	***0***
Emprunts souscrits en cours d'exercice		492 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		486 864			

4.4 COMPTES RATTACHES

Les comptes de régularisation (PAR, CAP, CCA et PCA) ne comprennent que des opérations courantes.

4.5 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Néant.

4.6 CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à 791 920 euros et se compose de 5 210 actions à 152 euros.

CAPITAUX PROPRES	Solde au 31/12/2018	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Solde au 31/12/2019
Capital social ou individuel	791 920					791 920
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	732 827					732 827
Ecarts de réévaluation	0					0
Réserve légale	79 426				0	79 426
Réserves statutaires ou contractuelles	0				0	0
Réserves réglementées	0				0	0
Autres réserves	3 365 196		0			3 365 196
Report à nouveau	12 227 968			1 767 753	1 768 209	12 228 424
Résultat N-1	1 768 209				-1 768 209	0
Résultat N		-155 493				-155 493
Subventions d'investissement	66 564	0	0			66 564
Provisions réglementées	4 135 478	121 549	384 698			3 872 329
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***23 167 587***	***-33 945***	***384 698***	***1 767 753***	***0***	***20 981 191***

4.7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend l'incidence des opérations suivantes :

Détail des produits et charges financiers	Exercice N	
	Charges financières	Produits financiers
Intérêts s/emprunts	19 670	
Intérêts s/ C/C et cash pool	8 756	
Intérêts bancaires et autres	6 226	
Produits de participation		0
Revenus des prêts, autres créances et VMP		0
Escomptes obtenus		0
Gains de change et produits nets sur cessions de VMP		0
Produits financiers groupe, cash pool et divers		11 317
TOTAUX	***34 651***	***11 317***

4.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Art 700 AUDET	1 200	2 600
Amende et pénalité	5 126	0
QP des subventions d'investissement	0	13 756
Amortissement dérogatoire	121 549	384 698
Coûts de restructuration et de réorganisation	2 180 265	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAUX	***2 308 139***	***401 054***

4.9 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

Activité médicale : 61 972 063 euros

Recettes non médicales : 3 047 490 euros

4.10 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges se décomposent comme suit:

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	82 125
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	***82 125***

4.11 SITUATION FISCALE

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La convention prévoit que la société conserve la charge d'impôt correspondant au montant dû en dehors de tout régime de groupe.

4.12 AUTRES CREDITS D'IMPOTS

Les autres crédits d'impôt (famille, apprentissage, recherche et mécénat)sont constatés au crédit du compte Impôts sur les bénéfices et représentent un montant de 74 826,00 € .

4.13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. L'appartenance à un périmètre de consolidation dispense la société de mentionner cette information.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements de retraites: cf. paragraphe 3.5

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			**2 840 018**		**2 840 018**
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs			910 221		**910 221**
· Dotation de l'exercice			683 542		**683 542**
Total	**0**	**0**	**1 593 763**	**0**	**1 593 763**
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs			872 739		**872 739**
· Exercices			696 773		**696 773**
Total	**0**	**0**	**1 569 512**	**0**	**1 569 512**
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus			607 188		**607 188**
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			1 315 136		**1 315 136**
· A plus de 5 ans					**0**
Total	**0**	**0**	**1 922 324**	**0**	**1 922 324**
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					**0**
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					**0**
· A plus de 5 ans					**0**
Total	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Montant pris en charge dans l'exercice			**501 384**		**501 384**

Les contrats de crédits baux (612) se composent de matériel médical

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligatoires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	0	0	0

5.2 PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL

	Effectif moyen salarié	Effectif moyen salarié
Effectif	**N**	**N-1**
Ingénieurs et Cadres	34	31
Agents de maîtrise, Employés et techniciens	499	497
Ouvriers		
Autres		
TOTAL	**533**	**528**

5.3 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES SOCIAUX

La société mère consolidant les comptes pour l'exercice 2019 est:

Dénomination sociale: ELSAN HOLDING SAS
SIRET : 802 799 171 00037
Au capital de 301 894 887€
Siège social: 58 Bis rue La Boétie 75 008 PARIS

5.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est une filiale indirecte à plus de 95% de la SAS ELSAN HOLDING. A ce titre, la SAS ELSAN HOLDING est la société mère du périmètre d'intégration fiscale et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés applicable aux résultats de l'ensemble des sociétés fiscalement intégrées.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe. Dans le cadre de cette intégration, la société a une convention d'intégration qui stipule les points suivants:

–Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
–Les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits sont conservées chez la société mère
–Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées aux déficits sont également conservées par la société mère

Les déficits fiscaux reportables de la société s'élèvent à 246 548 euros au 31/12/2019 (0 au 31/12/2018).

6. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à divulguer des rémunérations individuelles.

DocuSign Envelope ID: E436E087-923A-42F9-9FB9-F99C189194B3

HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Société par Actions Simplifiée au capital de 791 920 euros
Siège Social : 97, rue Claude Bernard, 57070 METZ
366 800 761 R.C.S METZ

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2020

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par une perte de 155 493 euros, et après avoir pris connaissance du rapport de gestion, décide de l'affecter intégralement au compte report à nouveau créditeur.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2018	1 767 753	40 %	néant
31 décembre 2017	1 854 720	40 %	néant
31 décembre 2016	2 740 460	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président

DocuSigned by:
5B3A6A109AF64CE...

HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Société par actions simplifiée

97, rue Claude Bernard

57070 METZ

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Constantin Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

HOPITAL PRIVE CLAUDE BERNARD

Société par actions simplifiée

97, rue Claude Bernard

57070 METZ

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président le 25 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société anonyme au capital de 831 300 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
642 010 045 RCS Nanterre
TVA : FR 87 642 010 045

Une entité du réseau Deloitte

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 25 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 juin 2020

Le commissaire aux comptes

Constantin Associés

Cécile REMY

ELSAN
Notre Santé autrement

COMPTES ANNUELS

HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Société par actions simplifiée

97 Rue Claude Bernard 57070 METZ CEDEX 3

DATE DE CLOTURE : 31/12/2019

SOMMAIRE

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite	6
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	12
Amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	15
Créances	16
Dettes	17
Comptes rattachés	17
Subventions d'investissement	18
Variation des capitaux propres	18
Résultat financier	19
Résultat exceptionnel	19
Chiffre d'affaires	19
Transfert de charges	20
Situation fiscale	20
Crédit d'impôt compétitivité emploi	20
Autres crédits d'impôts	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
Engagements financiers	21
Personnel	23
Identité de la société mère consolidant les comptes sociaux.	23
Impôts sur les bénéfices	23
Filiales et participations	24
Rémunération des dirigeants	24

I. BILAN AU 31/12/2019

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	1 219 686	1 064 534	155 153	164 214
Fonds commercial	640 286	0	640 286	640 286
Autres immobilisations incorporelles	331 510	6 762	324 748	41 568
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***2 191 482***	***1 071 295***	***1 120 187***	***846 068***
Terrains	1 181 047	1 133 154	47 894	52 362
Constructions	39 246 618	27 501 735	11 744 882	12 557 474
Installations techniques, matériel	13 990 167	11 795 099	2 195 068	2 219 870
Autres immobilisations corporelles	2 299 576	2 068 850	230 727	307 049
Immobilisations en cours	155 178	0	155 178	137 376
Avances et acomptes	0	0	0	27 000
TOTAL immobilisations corporelles	***56 872 586***	***42 498 838***	***14 373 749***	***15 301 131***
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	2 000	0	2 000	1 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	3 789	0	3 789	3 789
Prêts	732 648	0	732 648	408 341
Autres immobilisations financières	152 409	0	152 409	152 246
TOTAL immobilisations financières	***890 846***	***0***	***890 846***	***565 376***
Total Actif Immobilisé (II)	***59 954 914***	***43 570 133***	***16 384 781***	***16 712 575***
Matières premières, approvisionnements	2 748 508	0	2 748 508	2 514 200
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	***2 748 508***	***0***	***2 748 508***	***2 514 200***
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	5 207 144	310 366	4 896 778	4 338 500
Autres créances	20 326 330	484 591	19 841 739	20 388 744
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	***25 533 474***	***794 957***	***24 738 517***	***24 727 243***
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	693 634	0	693 634	897 492
TOTAL Disponibilités	***693 634***	***0***	***693 634***	***897 492***
Charges constatées d'avance	411 987	0	411 987	186 194
Total Actif Circulant (III)	***29 387 603***	***794 957***	***28 592 646***	***28 325 129***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	***89 342 517***	***44 365 090***	***44 977 428***	***45 037 705***

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 791 920	791 920	791 920
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		732 827	732 827
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		79 426	79 426
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	3 365 196	3 365 196
TOTAL Réserves		**3 444 622**	**3 444 622**
Report à nouveau		12 228 424	12 227 968
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**-155 493**	**1 768 209**
Subventions d'investissement		52 808	66 564
Provisions réglementées		3 872 329	4 135 478
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		***20 967 436***	***23 167 587***
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		***0***	***0***
Provisions pour risques		30 000	0
Provisions pour charges		25 500	25 500
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		***55 500***	***25 500***
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 611 990	1 825 008
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	566 191	673 632
TOTAL Dettes financières		**2 178 181**	**2 498 640**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 393 943	4 487 213
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 300 493	8 731 742
Dettes fiscales et sociales		7 410 961	5 127 437
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		80 460	23 846
Autres dettes		590 454	975 740
TOTAL Dettes d'exploitation		**21 776 310**	**19 345 977**
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		***23 954 492***	***21 844 617***
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		***44 977 428***	***45 037 705***

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			4 454	-	4 454	-
Production vendue biens			-	-	-	-
Production vendue services			65 015 099	-	65 015 099	63 875 917
Chiffres d'affaires nets			***65 019 552,97***	**-**	***65 019 553***	***63 875 917***
Production stockée					-	-
Production immobilisée					22 273	33 202
Subventions d'exploitation					296 151	422 308
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					1 013 564	855 317
Autres produits					251 355	176 348
Total des produits d'exploitation (I)					***66 602 896***	***65 363 092***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					17 375	21 268
Variation de stock (marchandises)					-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					21 387 493	21 245 604
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					(234 973)	(304 084)
Autres achats et charges externes					14 247 352	13 719 677
Impôts, taxes et versements assimilés					2 573 927	2 536 734
Salaires et traitements					16 677 533	16 042 644
Charges sociales					7 251 694	6 876 815
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			1 990 098	2 009 852
		Dotations aux provisions			-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				776 957	949 439
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				30 000	-
Autres charges					185 340	139 620
Total des charges d'exploitation (II)					***64 902 796***	***63 237 568***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					1 700 100	2 125 524
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					-	-
Produits financiers de participations					-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					-	-
Autres intérêts et produits assimilés					11 317	15 004
Reprises sur provisions et transferts de charges					-	-
Différences positives de change					-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					-	-
Total des produits financiers (V)					***11 317***	***15 004***
Dotations financières aux amortissements et provisions					-	-
Intérêts et charges assimilées					34 651	27 051
Différences négatives de change					-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					-	-
Total des charges financières (VI)					***34 651***	***27 051***
RÉSULTAT FINANCIER					**(23 334)**	**(12 047)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					1 676 766	2 113 477

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 600	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 756	18 787
Reprises sur provisions et transferts de charges	384 698	345 243
Total des produits exceptionnels (VII)	***401 054***	***364 030***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 326	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 180 265	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	121 549	196 873
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***2 308 139***	***196 873***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-1 907 086**	**167 157**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	49 194
Impôts sur les bénéfices (X)	-74 826	463 230
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***67 015 267***	***65 742 126***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***67 170 760***	***63 973 917***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***-155 493***	***1 768 209***

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels sont arrêtés le 25 mars 2020 par le président.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre du contentieux concernant les médicaments cytostatiques, la clinique a provisionné un montant de 2 180 265€ concernant le risque de redressement sur la TVA et taxe sur les salaires des années 2018 2019.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise de COVID 19 est un évènement postérieur à la clôture sans impact sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le groupe Elsan reste particulièrement vigilant quant au développement de la situation même si à ce stade, la durée et les impacts attendus du COVID 19 sur le territoire français restent incertains.

Nous considérons à ce stade que le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'établissement des comptes de l'exercice 2019 tel que présenté dans le paragraphe 3 – Règles et méthodes comptables n'est pas remis en cause.

3.REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

· Continuité de l'exploitation dans le cadre du soutien financier du groupe pour les sociétés présentant une situation nette négative ou dont le résultat est déficitaire,

· Indépendance des exercices,

· Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

· Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

3.1 IMMOBILISATIONS

3.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le fonds de commerce n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont ceux utilisés lors de l'acquisition (multiple de la marge brute, multiple du chiffre d'affaires annuel…) ou transactions similaires lorsque disponibles.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le plan suivant :

Types d'immobilisations	Durée
Frais de constitution	5 ans
Frais de recherche et de développement	5 ans
Droit de bail	
Fonds commercial	
Logiciels informatiques	3 ans
Constructions	15 à 50 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage médical et non médical	1 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	1 à 10 ans

Logiciels: 3 à 5 ans

Installations générales, agencements: 5 à 15 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

3.1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'utilité des titres de participation est appréciée selon la méthode ayant présidé à l'acquisition de ces titres, fondée sur la base d'une valeur de rentabilité multiple du résultat opérationnel diminué de la dette nette (Trésorerie - Dettes Financières).

3.2 STOCKS

Les stocks sont composés de produits pharmaceutiques et de produits dits à usage unique.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure.

3.3 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

De manière générale, le taux de dépréciation retenu est fonction de la nature de la créance (patients, caisse, mutuelles et praticiens).

3.4 PATIENTS NON FACTURES

Le chiffre d'affaires réalisé mais non facturé à la fin de l'exercice fait l'objet d'une évaluation à la clôture. Cette évaluation a été comptabilisée en facture à établir.

3.5 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provisions.

Les engagements de retraite de la société envers ses salariés ont fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2019, pour les salariés présents dans l'entreprise à cette date.

Afin de se conformer aux pratiques du groupe, la société a intégré les hypothèses suivantes:

−Application de la convention collective FHP
−Taux d'actualisation: 0,80 %
−Taux de charges: 46 %
−Age de départ à la retraite : 65 ansCC ou indiquer le montant

Cette évaluation permet d'estimer l'engagement de la société à 1 896 229€ (charges comprises).

L'évaluation est faite suivant les droits acquis par chaque salarié actualisés et pondérés par la probabilité que le salarié soit vivant et présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

3.6 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

3.7 PROVISIONS POUR RISQUES

Le montant provisionné au 31/12/2019 correspond à l'évaluation du risque en cours sur la base d'une analyse experte et des éléments connus à cette date.

3.8 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont valorisées à leur prix d'achat et évaluées à la clôture de l'exercice à leur valeur de marché. En cas de moins-value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

3.10 EVALUATION HORS TAXES

Toutes les sommes réputées hors TVA tiennent compte de la TVA non récupérée du fait de l'assujettissement partiel à la TVA.
Le coefficient de déduction appliqué pour cette année est de 14 %, pour rappel celui de N-1 était de 17 %.

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 IMMOBILISATIONS

4.1.1 Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

Valeur nette	Valeur nette	Commentaires
Droit au bail		
Eléments achetés avec protection juridique		
Eléments achetés sans protection juridique	640 285	
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport		
Total	**640 285**	

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 821 621	0	369 861
Terrains		1 181 047	0	0
Constructions	Sur sol propre	4 792	0	13 330
	Sur sol d'autrui	39 003 794	0	26 148
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	26 433	0	172 120
Installations techniques, matériel et outillage industriels		13 277 359	0	712 808
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	109 922	0	0
	Matériel de transport	10 659	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 127 229	0	51 766
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		137 376	0	17 801
Avances et acomptes		27 000	0	0
	TOTAL (III)	***55 905 613***	***0***	***993 973***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		1 000	0	1 000
Autres titres immobilisés		3 789	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		560 587	0	391 659
	TOTAL (IV)	***565 376***	***0***	***392 659***
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***58 292 610***	***0***	***1 756 494***

Les principales acquisitions concernent le matériel médical.
Pas de cessions sur l'exercice.

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice (Suite)

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	2 191 482	0
Terrains		0	0	1 181 047	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	18 122	0
	Sur sol d'autrui	0	0	39 029 942	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	198 553	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	13 990 167	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	109 922	0
	Matériel de transport	0	0	10 659	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	2 178 995	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	155 178	0
Avances et acomptes		27 000	0	0	0
TOTAL (III)		***0***	***27 000***	***56 872 586***	***0***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	2 000	0
Autres titres immobilisés		0	0	3 789	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	67 190	885 057	0
TOTAL (IV)		***0***	***67 190***	***890 846***	***0***
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		***0***	***94 190***	***59 954 914***	***0***

4.1.3 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		975 554	95 742	0	1 071 295
Terrains		1 128 685	4 468	0	1 133 154
Constructions	Sur sol propre	3 410	487	0	3 897
	Sur sol d'autrui	26 457 098	1 017 077	0	27 474 176
	Installations générales, agencements	17 037	6 626	0	23 663
Installations techniques, matériels et outillages		11 057 489	737 610	0	11 795 099
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	58 220	24 306	0	82 526
	Matériel de transport	10 659	0	0	10 659
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 871 882	103 782	0	1 975 664
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		***40 604 481***	***1 894 356***	***0***	***42 498 838***
TOTAL GENERAL (I + II + III)		***41 580 035***	***1 990 098***	***0***	***43 570 133***

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établ	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	68 244	0	0	-68 244
Terrains	81	0	0	4 305	0	0	-4 224
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	39 434	0	0	85 751	0	0	-46 317
install.	0	0	0	1 618	0	0	-1 618
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	78 186	1 543	0	99 190	118 059	0	-137 521
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	2 304	0	0	7 531	0	-5 227
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	***117 701***	***3 847***	***0***	***190 864***	***125 590***	***0***	***-194 906***
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	**117 701**	**3 847**	**0**	**259 108**	**125 590**	**0**	**-263 149**

Cadre C	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0

4.1.4 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 4.2.2 provisions pour dépréciation des immobilisations

Concernant les stocks:

· Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité.

· Montants des dépréciations par catégories si applicable.

4.2 PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant:

4.2.1 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	0	30 000	0	30 000
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	25 500	0	0	25 500
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL	***25 500***	***30 000***	***0***	***55 500***

La provision pour risque concernant les litiges patients s'élève à 0 € au 31/12/2019. Pour les demandes au civil, la provision est plafonnée à la franchise d'assurance.
Les litiges déclarés mais en attente de qualification de la responsabilité de l'établissement ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux, ils s'élèvent à 330 881€.

Le montant des reprises avec utilisation s'élève à 0 €
Le montant des reprises sans utilisation s'élève à 0 €

4.2.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations

Néant.

4.2.3 Provisions amortissements dérogatoires

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	4 135 478	121 549	384 698	3 872 329
TOTAL	***4 135 478***	***121 549***	***384 698***	***3 872 329***

4.2.4 Provisions pour dépréciation des créances

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients	373 139	310 366	373 139	310 366
Autres provisions pour dépréciations	576 300	466 591	558 300	484 591
TOTAL	***949 439***	***776 957***	***931 439***	***794 957***

4.3 CREANCES ET DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		732 648	0	732 648
Autres immos financières		152 409	0	152 409
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***885 057***	***0***	***885 057***
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		5 207 144	5 207 144	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		100	100	0
Securité sociale et autres organismes sociaux		111 767	111 767	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	59 488	59 488	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	1 349 438	1 349 438	0
Groupes et associés		14 444 061	14 444 061	0
Débiteurs divers		4 361 476	4 361 476	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***25 533 474***	***25 533 474***	***0***
Charges constatées d'avance		411 987	411 987	0
TOTAL DES CREANCES		***26 830 518***	***25 945 461***	***885 057***
Prêts accordés en cours d'exercice		391 497		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		67 190		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		1 611 990	454 870	1 157 120	0
Emprunts et dettes financières divers		566 191	292 428	273 763	0
Fournisseurs et comptes rattachés		8 300 493	8 300 493	0	0
Personnel et comptes rattachés		1 924 799	1 924 799	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 547 531	2 547 531	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	76 476	76 476	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	2 862 155	2 862 155	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		80 460	80 460	0	0
Groupes et associés		275 922	275 922	0	0
Autres dettes		4 245 298	4 245 298	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		***22 491 314***	***21 060 431***	***1 430 883***	***0***
Emprunts souscrits en cours d'exercice		492 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		486 864			

4.4 COMPTES RATTACHES

Les comptes de régularisation (PAR, CAP, CCA et PCA) ne comprennent que des opérations courantes.

4.5 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Néant.

4.6 CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à 791 920 euros et se compose de 5 210 actions à 152 euros.

CAPITAUX PROPRES	Solde au 31/12/2018	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Solde au 31/12/2019
Capital social ou individuel	791 920					791 920
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	732 827					732 827
Ecarts de réévaluation	0					0
Réserve légale	79 426				0	79 426
Réserves statutaires ou contractuelles	0				0	0
Réserves réglementées	0				0	0
Autres réserves	3 365 196		0			3 365 196
Report à nouveau	12 227 968			1 767 753	1 768 209	12 228 424
Résultat N-1	1 768 209				-1 768 209	0
Résultat N		-155 493				-155 493
Subventions d'investissement	66 564	0	0			66 564
Provisions réglementées	4 135 478	121 549	384 698			3 872 329
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***23 167 587***	***-33 945***	***384 698***	***1 767 753***	***0***	***20 981 191***

4.7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend l'incidence des opérations suivantes :

Détail des produits et charges financiers	Exercice N	
	Charges financières	Produits financiers
Intérêts s/emprunts	19 670	
Intérêts s/ C/C et cash pool	8 756	
Intérêts bancaires et autres	6 226	
Produits de participation		0
Revenus des prêts, autres créances et VMP		0
Escomptes obtenus		0
Gains de change et produits nets sur cessions de VMP		0
Produits financiers groupe, cash pool et divers		11 317
TOTAUX	***34 651***	***11 317***

4.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Art 700 AUDET	1 200	2 600
Amende et pénalité	5 126	0
QP des subventions d'investissement	0	13 756
Amortissement dérogatoire	121 549	384 698
Coûts de restructuration et de réorganisation	2 180 265	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAUX	***2 308 139***	***401 054***

4.9 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

Activité médicale : 61 972 063 euros

Recettes non médicales : 3 047 490 euros

4.10 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges se décomposent comme suit:

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	82 125
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	***82 125***

4.11 SITUATION FISCALE

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La convention prévoit que la société conserve la charge d'impôt correspondant au montant dû en dehors de tout régime de groupe.

4.12 AUTRES CREDITS D'IMPOTS

Les autres crédits d'impôt (famille, apprentissage, recherche et mécénat)sont constatés au crédit du compte Impôts sur les bénéfices et représentent un montant de 74 826,00 € .

4.13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. L'appartenance à un périmètre de consolidation dispense la société de mentionner cette information.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements de retraites: cf. paragraphe 3.5

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			**2 840 018**		**2 840 018**
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs			910 221		**910 221**
· Dotation de l'exercice			683 542		**683 542**
Total	**0**	**0**	**1 593 763**	**0**	**1 593 763**
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs			872 739		**872 739**
· Exercices			696 773		**696 773**
Total	**0**	**0**	**1 569 512**	**0**	**1 569 512**
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus			607 188		**607 188**
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			1 315 136		**1 315 136**
· A plus de 5 ans					**0**
Total	**0**	**0**	**1 922 324**	**0**	**1 922 324**
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					**0**
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					**0**
· A plus de 5 ans					**0**
Total	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Montant pris en charge dans l'exercice			**501 384**		**501 384**

Les contrats de crédits baux (612) se composent de matériel médical

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligatoires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	0	0	0

5.2 PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL

	Effectif moyen salarié	Effectif moyen salarié
Effectif	**N**	**N-1**
Ingénieurs et Cadres	34	31
Agents de maîtrise, Employés et techniciens	499	497
Ouvriers		
Autres		
TOTAL	**533**	**528**

5.3 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES SOCIAUX

La société mère consolidant les comptes pour l'exercice 2019 est:

Dénomination sociale: ELSAN HOLDING SAS
SIRET : 802 799 171 00037
Au capital de 301 894 887€
Siège social: 58 Bis rue La Boétie 75 008 PARIS

5.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est une filiale indirecte à plus de 95% de la SAS ELSAN HOLDING. A ce titre, la SAS ELSAN HOLDING est la société mère du périmètre d'intégration fiscale et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés applicable aux résultats de l'ensemble des sociétés fiscalement intégrées.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe. Dans le cadre de cette intégration, la société a une convention d'intégration qui stipule les points suivants:

–Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
–Les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits sont conservées chez la société mère
–Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées aux déficits sont également conservées par la société mère

Les déficits fiscaux reportables de la société s'élèvent à 246 548 euros au 31/12/2019 (0 au 31/12/2018).

6. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à divulguer des rémunérations individuelles.